

**De :** GEFFRAY Youna (y.geffray@mairie-massy.fr)  
**À :** 'CULLIN Anne'; 'GOBRON Gilles'  
**Date :** Mercredi, 27 Février 2008, 18h43mn 44s  
**Cc :** 'CARINI Bernard'; 'Curare Pileu'  
**Objet :** Aménagement de la rue de l'Effort Mutuel - phase avant-projet

Madame, Monsieur,

La phase avant-projet des études d'aménagement de la rue de l'Effort Mutuel est sur le point d'être finalisée. Nous avons étudié la dernière version des plans d'aménagement (datés du 05/02/08) ainsi que les courriers des riverains et nous avons rencontré une personne représentant CURARE, commission regroupant des riverains de la rue de l'Effort Mutuel.

Suite à cela, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos observations :

1. Concernant la zone de régulation des bus : n'est-il pas possible de prévoir un autre emplacement ? Celui proposé ne nous semble pas judicieux dans la mesure où il y a une densité plus importante de commerces dans ce secteur et un manque de places de stationnement.
2. Y a-t-il possibilité de déplacer l'arrêt de bus qui se trouve devant l'église (bus municipal 2003) afin de pouvoir gagner quelques places de stationnement à cet endroit qui se trouve très fréquenté à certains moments de la semaine ? Est-il possible de s'entretenir de cette question avec les transporteurs pour que celui-ci soit éventuellement déplacé rue du Cottage (ce qui impliquerait un changement du sens de circulation entre les rues de Verdun et du Cottage) ?
3. N'est-il pas possible d'augmenter l'offre de stationnement dans la partie haute de la rue, plus dense en commerces que la partie basse ?
4. Par ailleurs, vous est-il possible d'ajouter quelques places en partie basse, sachant qu'elles ne seront pas utilisées en journée et laisseront ainsi la possibilité aux bus de se croiser tout en permettant aux riverains de se stationner aux abords de leur habitation en soirée ?
5. L'impasse des lfs est en cours de classement dans le domaine public, elle sera donc à traiter comme une voie, et non pas avec un bateau comme mentionné sur le plan.
6. Au carrefour de l'Avenue des Alliés, a-t-on une idée du nombre de véhicules utilisant le tourne à droite ? N'est-il pas possible de dédier une voie spécifiquement au tourne à gauche ?
7. Avez-vous étudié la possibilité d'implanter un plateau ou un passage piéton surélevé sous le pont de la RN 444, lieu de traversée de beaucoup de piétons et de vitesse excessive des véhicules ?
8. Dans le carrefour situé au niveau du numéro 48, il semble pertinent de rapprocher le passage piéton donnant sur la rue de la liberté afin de le placer au plus proche du chemin naturel des piétons.

Merci de nous tenir informés de la possibilité ou non d'intégrer ces remarques dans le projet d'aménagement.

Pour le reste, nous sommes en accord avec l'esprit général du projet.

Par ailleurs, M. Desodt, représentant de CURARE, se propose de vous rencontrer avant la fin de la phase de concertation afin de s'entretenir avec vous des éventuelles réflexions de la commission de riverains, de se faire expliquer ce qu'il est possible ou non d'intégrer au projet, et de se faire rapporteur de ces éléments auprès de ses voisins.

Merci de l'attention que vous porterez à cette demande.

Bien cordialement,

Y. GEFFRAY (01.60.13.73.60)  
Voirie et Assainissement  
Direction des espaces publics - Ville de Massy

